

# Journée mondiale du sida en Haïti

## Entre espoir et revendications

**Mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030, une vision du monde pour le futur. Ce rêve peut-il devenir une réalité pour Haïti ? La cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> décembre autour du thème « Ma santé, mon droit » a insufflé espoir et revendications.**



« À l'occasion de ce 1er décembre, mais également durant les 365 jours de l'année, nous devons faire comprendre au virus que la peur doit changer de camp », a martelé la ministre de la Santé publique, le Dr Marie Greta Roy Clément, à la cérémonie traditionnelle et symbolique autour du thème « Ma santé, mon droit », le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, à l'hôtel Montana. Mettre fin au sida en 2030, profile la vision du monde pour le futur. Aussi le ministère qu'elle dirige s'engage à fond pour « combler le fossé qui se creuse, d'une part, entre ceux qui ont accès aux services de prévention du VIH, de traitement, de soins et de soutien et, d'autre part, entre ceux qui sont délaissés et livrés à eux-mêmes dans nos sections communales et nos villes. »

Dans une salle remplie d'officiels, de membres de diverses institutions nationales, internationales et de la société civile, la ministre de la santé a rappelé le principe de la responsabilité partagée pour vaincre le sida. Pour elle, le signal doit revenir des plus hautes sphères de l'État. Aussi, elle s'enorgueillit de « compter sur l'engagement de la première dame, Mme Martine Moïse, qui a accepté de manière spontanée et désintéressée la présidence du Comité de coordination multisectorielle (CCM). Ce statut particulier qui va la porter à jouer un rôle prépondérant dans les orientations politiques et stratégiques qu'il convient de donner à la lutte contre le VIH/SIDA »



En ce premier décembre, les discours portent sur le maintien d'une chaîne de solidarité autour des personnes infectées et affectées par la maladie. Cette solidarité ne sera manifeste, a-t-elle convenu, que si la lutte contre cette menace de santé publique et le droit des PVVIH trouvent une place au cœur de nos préoccupations.

L'espoir est là. Il est dans la conjugaison de nos efforts pour endiguer les effets dévastateurs de la maladie sur notre population. « Actuellement, a-t-elle fait savoir, l'épidémie est en régression, car la dernière enquête EMMUS-VI situe la prévalence autour de 2%. Cela signifie que nos efforts n'ont pas été vains. Les résultats obtenus ont été possibles grâce à l'appui technique et financier significatif de nos amis de la communauté internationale, dont le Fonds mondial et le projet PEPFAR. »

Et puisque l'heure est à l'action, Dr Marie Gréta Roy Clément souligne que le dépistage suivi du traitement est une stratégie nouvelle adoptée par Haïti depuis août 2016 ». Quel est donc le côté pratique de cette stratégie ? « Elle nous a permis d'enrôler plus de 90 000 patients que nous devons garder sous traitement. »

### **La première dame dans la peau de présidente du CCM**



Intervenant en tant que présidente du Comité de coordination multisectorielle (CCM), la première dame, Martine Moïse, a fait savoir d'emblée que « l'heure est à l'action pour intensifier les réponses face aux méfaits du VIH qui continue à attaquer les forces productives du pays ». Elle rejoint les propos de la ministre de la santé quand elle dit : « Cette cérémonie doit susciter la solidarité mutuelle, la mobilisation nationale contre le sida et renforcer la lutte contre l'ignorance, l'indifférence, la discrimination et la stigmatisation. »

Le chemin à parcourir reste long, a fait remarquer Mme Martine Moïse qui partage la formule du verre à moitié rempli et non le verre à moitié vide. « Au regard des résultats combien encourageant obtenu grâce à la gratuité du dépistage volontaire, les antirétroviraux et du soutien constant aux familles des personnes infectées et affectées », elle comprend que l'espoir se lève pour que notre pays parvienne à contrôler l'évolution de cette pandémie. « Mon élection comme présidente du Comité de coordination multisectorielle est la confirmation de ma volonté manifeste ainsi que celle de l'administration Moïse-Lafontant d'agir pour stopper cette propagation de l'épidémie du VIH en Haïti, d'éliminer toutes sortes de discrimination dont sont victimes les personnes infectées et affectées de manière à maintenir la population haïtienne en parfaite santé », a-t-elle dit.

## L'espoir à l'horizon 2020

Le représentant pays de l'ONUSIDA, Yafflo Ouattara et le chargé d'affaire de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Robin Diallo, ont remis au goût du jour la formule ambitieuse 90 – 90 – 90 qui apporte une nouvelle énergie à la lutte. À en croire les yeux grands ouverts : 90% des personnes vivant avec le VIH/SIDA connaîtront, dans trois ans, leur statut sérologique, 90% des personnes dépistées auront accès au traitement et la charge virale des 90% de personnes sous traitement sera durablement indétectable. Une cible manifestement ambitieuse de traitement pour vaincre définitivement le sida.

« Près de 21 millions de personnes sont sous traitement à travers le monde. Pour Haïti 93 769



PVVIH sont sous traitement. Beaucoup d'efforts sont réalisés au niveau de la Caraïbe. Nous serons les premiers à atteindre l'objectif fixé : 90 – 90 – 90 », croit dur comme fer Yafflo Ouattara. Il a délivré un message d'espoir et des perspectives à venir en cette journée mondiale de lutte contre le Sida. Il a mis en lumière l'importance du droit à la santé et les défis auxquels sont confrontées les personnes séropositives en réclamant ce droit. « Le droit à la santé fait partie des droits fondamentaux des droits de l'homme. Chacun a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mental comme énoncé dans le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le monde n'atteindra pas les objectifs de développement durable et, notamment les objectifs visant à mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030 si les personnes ne parviennent pas à obtenir le droit à la santé ». Ce droit, pour qu'il

s'ancre dans la réalité, d'après Ouattara « est corrélé à tout un éventail de prérogatives, notamment, « droits à l'assainissement, à la nourriture, à un logement décent, à des conditions saines de travail et à un environnement propre ».

Le chargé d'affaire de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Robin Diallo, pour sa part, souscrit à la même démarche qui insuffle l'espoir dans la lutte. « Il y a quelques années, on pensait que c'était impossible. Maintenant, c'est possible. Le PEPFAR aidera Haïti à contrôler l'épidémie », a-t-elle dit. Par ailleurs, elle a déclaré que « le gouvernement américain s'engage au côté du peuple haïtien pour une réponse efficace au vih/sida. « Actuellement PEPFAR soutient un traitement antirétroviral pour sauver la vie de plus de 90 000 personnes », a précisé madame Diallo.



## Les revendications des PVVIH

Dans ce concert de discours officiels articulés autour du thème « Ma santé, mon droit », deux PVVIH, Angeline Bernadel et César Vincent, ont manifesté leur inquiétude.



Membre de l'Association nationale des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA (ASON), Angeline confie : « Je vis depuis 12 ans avec le vih dans mon sang. Est-ce que mes droits sont respectés? Ai-je droit au logement? Ai-je droit au travail? Beaucoup de PVVIH sont au chômage. Ils sont stigmatisés. Pourquoi une personne souffrant de diabète, de tension artérielle ou encore de cancer peut-elle dire qu'elle souffre de l'une de ces maladies tandis que

moi je ne peux pas dire que je suis PVVIH ? » Pour dissoudre tout doute dans l'esprit de ceux qui pensent que toute personne infectée au vih a le sida, elle dit haut et fort : « Je n'ai pas le sida ! si je l'avais, je serais étendue sur un lit d'hôpital. Je vis avec le germe du vih. »

Confrontée à des difficultés économiques comme nombre de ses pairs, elle a invité la première dame, qui, aujourd'hui, est étoffée du costume de présidente du CCM, à prendre en compte les revendications des PVVIH.

César Vincent, ingénieur de son état, ancien membre de la Fondation Esther Boucicaut, a souligné, lui, que le financement de la communauté internationale diminue de plus en plus. Aussi a-t-il demandé à l'État haïtien d'alimenter le fonds de solidarité en faveur des PVVIH que la Plate-forme haïtienne des associations de PVVIH (PHAP+) avait constitué le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Treize associations de PHAP+ avaient remis au ministre des Affaires sociales et du travail d'alors, M. Yves Christalin, un chèque No 337 de la Sogebank accusant un montant de sept mille cent vingt-trois HTG (7.123 gourdes). Il n'est pas normal, croit-il, que l'État et la société civile, deux faces d'une même médaille pour représenter un pays, ne consentent pas des efforts pour alimenter un fond national pour cette lutte. L'argent n'est-il pas le nerf de la guerre ?



En cette journée mémorable, le MSPP a honoré les Centres Gheskio du Dr William Pape, institution pionnière dans la lutte contre le sida, l'hôpital La Providence des Gonaïves et madame Gina Lapomarède, un cadre du Programme National de Lutte contre le Sida.



Claude Bernard Sérant  
Service de presse MSPP  
claudebernard.serant@mspp.gouv.h

Photos : Greslet Etienne  
Service de presse MSPP  
greslet.etienne@mspp.gouv.ht

Maquette CIFAS/MSPP  
cifas@mspp.gouv.ht